47e ANNEE (5e SÉRIE) N° 11 13 MARS 1930

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Jugement rendu par l'archevêque de Rennes contre M. Turmel. — II. L'Eglise d'Abyssinie. — III. Dernier bilan du modernisme. — IV. Les origines anticatholiques du bolchevisme. — V. Les cas de conscience de sainte Jeanne d'Arc. — VI. Les idées catholiques d'un professeur de lycée : Philippe Gonnard. — VII. Les Sulpiciens français aux Etats-Unis. — VIII. La jeunesse parisienne de Diderot et les *Mémoires de Madame de Vandeul*. — IX. Saints patrons pour ouvriers.

I

Comme suite à notre article du 28 novembre dernier, nous empruntons à la *Semaine Religieuse* de Rennes (n° du 25 janvier) le texte intégral du jugement prononcé par le cardinal Charost, archevêque de Rennes, « sur les imputations portées contre M. l'abbé Joseph Turmel » :

Comme Nous l'annoncions, au début de décembre, Nous avions, à ce moment, institué une Commission canonique chargée d'enquêter sur les graves imputations ressortissant à l'ordre doctrinal et portées publiquement, et avec insistance, contre un prêtre de notre diocèse, M. l'abbé Joseph Turmel. Cette Commission avait mandat de se prononcer sur la question de savoir si la responsabilité de M. Turmel était engagée dans la publication d'écrits qui avaient paru sous les pseudonymes de Dupin, Herzog et Gallerand, et finalement s'il y avait identité entre lui et ces soi-disant auteurs, scientifiquement inconnus. Une telle procédure était absolument nécessaire parce que l'honneur du Clergé diocésain la réclamait, et qu'il fallait apaiser la conscience chrétienne douloureusement émue et scandalisée.

La Commission était ainsi composée :

Président : M. le Chanoine François Pouët, Vicaire Général.

Membres : MM. A. Helleu, Chanoine titulaire ; F. Mellier, Chanoine titulaire ; J. Gilbert, Chanoine titulaire, Curé de Toussaints ; Ange Martin, Directeur au Grand Séminaire.

M. l'abbé L. Thomas, Directeur au Grand Séminaire, faisait fonction de Secrétaire.

Les enquêteurs reçurent toutes dépositions utiles et se munirent d'une documentation très forte. Celle-ci était constituée notamment :

1° Par le rapport de l'expert officiel accrédité auprès des tribunaux de la Seine, d'une science et d'une expérience hors de pair. Dans un exposé de neuf pages in-folio conduit selon les règles de la critique la plus avertie et la plus rigoureuse, rempli d'observations toutes convergentes et qui forcent la conviction, ce savant, qui ne connaît ni M. Turmel, ni ses accusateurs, et qui n'obéit qu'à la vérité, conclut, sans admettre la possibilité d'un doute, à l'identité des écritures Gallerand et Turmel ;

2° Par trois lettres écrites par Mgr Duchesne à M. l'abbé Saltet. Le savant prélat y affirme, avec son autorité critique si haute et indiscutée, l'identité de M. Turmel et de Herzog-Dupin ;

3° Par des suscriptions de lettres irritées envoyées par M. Turmel à différentes personnalités ecclésiastiques et absolument pareilles à celle envoyée par Gallerand à M. l'abbé Rivière, professeur à la Faculté de Théologie de Strasbourg ;

4° Enfin et surtout par une série de 17 lettres ou cartes adressées par M. Turmel au Secrétaire de la *Revue d'Histoire et de Littérature religieuses* où parurent les articles de Dupin et Herzog.

La Commission n'a retenu que huit de ces lettres. Il ressort d'elles, avec évidence :

1° Que les déclarations catégoriques et écrites faites à Mgr Dubourg par M. Turmel attestant qu'il ne connaissait ni Herzog ni Dupin, sont contraires à la vérité ;

2° Que son affirmation qu'Herzog et Dupin étaient deux personnages distincts n'est pas moins fausse ;

3° Qu'une troisième fausseté est manifeste dans cette allégation de M. Turmel qu'il n'envoya qu'en 1906, pour la première fois, un manuscrit au Secrétaire de la Rédaction de la Revue précitée. En effet, il lui en envoyait un, nommé dans une de ses lettres, dès l'année 1899.

D'autre part, il ressort avec une clarté parfaite que, dans les huit lettres susmentionnées, c'est M. Turmel qui envoie à la Revue les manuscrits signés Dupin et Herzog ; c'est lui qui impose ces noms à la Revue et veut que le secret soit sévèrement gardé sur eux ; c'est lui qui demande les épreuves desdits articles attribués à ces pseudonymes et fixe le nombre de celles-ci, et les renvoie quand elles sont corrigées ; c'est lui, enfin, qui demande et détermine le prix à verser par la Revue pour ces articles à elle fournis.

M. Turmel n'a même pas voulu entendre le rapport si fortement étayé de l'expert. Il n'a rien pu opposer de satisfaisant contre les trois autres séries de pièces écrites qui lui ont été présentées, et en particulier contre le témoignage accablant de ses propres lettres.

La Commission a conclu son enquête en se posant les quatre questions suivantes que Nous reproduisons avec leurs réponses, telles que les unes et les autres Nous ont été transmises :

1° Supposé que M. Turmel ne soit ni Herzog ni Dupin, est-il au moins leur complice ? — Réponse à cette 1re Question : *Oui*, à l'unanimité des cinq membres.

2° Les pseudonymes Herzog et Dupin dissimulent-ils un personnage unique ? — Réponse : *Oui*, à l'unanimité des cinq membres.

3° Ce personnage est-il M. Turmel ? — Réponse : *Oui*, à l'unanimité des cinq membres.

4° Hippolyte Gallerand est-il un pseudonyme de M. Turmel ? — Réponse : *Oui*, à l'unanimité des cinq membres.

Signatures : F. Pouet, A. Helleu, F. Mellier, J. Gilbert, A. Martin, *Président et Membres de la Commission.*
L. Thomas, *Secrétaire.*

Nous avons alors invité M. Turmel à comparaître une dernière fois. Il s'est présenté devant Nous qui étions entouré des Membres de la Commission. Nous

avons fait connaître à l'inculpé les quatre conclusions formulées plus haut. Aucune protestation n'a jailli des lèvres de M. Turmel contre ces conclusions dont il était donné lecture pour la première fois et qui atteignaient si profondément en lui l'honneur sacerdotal.

Nous lui avons fait observer que la première conclusion, avec sa base documentaire, suffirait déjà, à elle seule, pour faire de lui le grand responsable d'écrits très pernicieux, et que les quatre conclusions d'ensemble constituent la charge la plus redoutable.

Nous avons écarté comme inopérantes ou mal fondées trois exceptions juridiques invoquées par M. Turmel dans une défense écrite qu'il Nous avait envoyée. Cette « défense » n'essayait pas même d'ébranler aucun des faits établis contre l'inculpé ; elle faisait appel à trois moyens qui tendaient à éluder l'accusation portée contre lui et ont paru plutôt des échappatoires. Nous les résumons :

1er Moyen : L'accusation est irrecevable, les faits visés par elle étant couverts par la prescription. — A quoi Nous avons opposé que la prescription ne couvre pas des faits d'ordre doctrinal dont le temps n'efface pas la nocivité, et dont, au surplus, l'action s'est continuée dans d'autres faits analogues et récents, comme les articles de Gallerand.

2e Moyen : La procédure suivie a été illégitime à cause de la saisie indûment faite des lettres jadis écrites par l'inculpé. — Réponse : Les pièces susdites ont été très normalement transmises par les ayants droit du destinataire de ces lettres à l'autorité ecclésiastique.

3e Moyen : M. Turmel demande à ce que le chef d'accusation soit déplacé et se limite à un article écrit par lui en 1901, sous le pseudonyme avoué de Lézurec. Cela, sous prétexte que ses adversaires trouvent déjà virtuellement contenu dans cet article, qui, « selon eux, dépasse même les cadres des écrits Gallerand », toute sa doctrine théologique ultérieure. — Réponse : Il appartient au tribunal seul de dresser et de délimiter l'acte d'accusation ; il n'a pas à le recevoir d'autrui, moins encore de l'accusé.

Finalement, Nous avons fait un suprême appel à la conscience et au cœur de M. l'abbé Turmel. Nous l'avons adjuré de reconnaître et de regretter les fautes de dissimulation commises par lui ; de rétracter les hérésies formelles contre la foi catholique soutenues par Dupin et par Herzog ; de déplorer le ton des articles de Gallerand, si contraire au respect et même à la croyance à l'égard de la personne divine de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Providence de Dieu ; ton qui rend ces articles si pénibles et si choquants. Il Nous a répondu qu'il voulait bien faire une profession de foi catholique (c'est-à-dire terminer cette affaire comme il avait fait avec Mgr Dubourg), mais a déclaré avec violence qu'il ne ferait pas un aveu, et il est sorti brusquement.

Nous nous sommes vu placé alors dans une obligation aussi triste pour Nous qu'inéluctable, car elle ressortait impérieusement du § 1er de la Constitution *Apostolicæ Sedis*, et du canon 2314, § 1er, du Code de Droit Canonique. Nous avons fait rappeler M. Turmel et lui avons signifié que son obstination lui faisait encourir la suspense *a divinis* et que tout ministère ecclésiastique lui était interdit.

ALEXIS-ARMAND,
cardinal CHAROST.

II

Deux Lazaristes, missionnaires en Abyssinie, ont publié dans la *Revue d'Histoire des Missions* (1er juin 1929) une étude assez brève, mais très documentée, divisée en 32 chapitres de longueur inégale, sur l'Eglise d'Abyssinie[1]. Nous nous proposons de choisir dans ces 24 pages, parmi tant d'idées dignes d'être retenues, quelques notations importantes pour l'apologiste, pour le lecteur érudit, le curieux d'Ecriture Sainte et qui dans un cours supérieur de religion ou dans la chaire chrétienne pourraient donner occasion à d'utiles rapprochements.

Nous sommes en Afrique, à l'Est, assez peu éloignés de l'Asie et de la Mer Rouge. (L'Abyssinie comprend environ huit millions d'habitants). Nous rencontrons là, mélangés à la pure croyance chrétienne, d'abord des rites païens. Tous croient aux songes, aux présages, au vol et au chant des oiseaux, à la puissance des serpents. Les maladies nerveuses sont toutes attribuées à la possession de mauvais génies. L'une des grandes dévotions est d'aller aux sanctuaires renommés et de s'y baigner dans une promiscuité honteuse, à l'ombre des bois où coule une eau lustrale. Les femmes sacrifient aux génies et aux esprits malfaisants. Qui ne reconnaît ici les pratiques que Virgile, par exemple, a si souvent décrites dans l'*Enéide* ?

L'inspiration juive apparaît plus évidente encore avec son formalisme. Les édifices religieux répondent à la division du temple de Salomon : Vestibule pour les chantres ; Saint pour les communiants ; Sanctuaire réservé aux ministres de l'autel ; un voile sépare le Saint et le Sanctuaire. — Tous les jours, le matin, après l'office, le tambour et les sistres éclatent dans l'église, puis les danses et les battements de mains. Les clercs et les lettrés sont enthousiastes de ces rythmes, « souvenir des danses de David. » L'encensement est très solennel, à la messe de chaque jour. — Les enfants sont circoncis le 8e jour après leur naissance. — Le clergé séculier se recrute par voie d'hérédité, comme autrefois dans la tribu de Lévi ; les fils de chefs d'Eglise succèdent à leurs pères.

Si l'on veut se rendre compte de la malfaisance et de la cruauté de l'esprit pharisaïque, rappelons-nous que les habitants d'Abyssinie ont plus de 200 jours de jeûne par an. Il n'y a aucune dispense, ni pour défaut d'âge, ni pour infirmités, ni pour maladies. Ces jeûnes consistent en un seul repas vers 2 ou 3 heures de l'après-midi. Le peuple tout entier ne prend rien ni le Vendredi-Saint, ni le Samedi-Saint. Le pharisaïsme va si loin que la marmite où l'on a cuit de la viande ne pourra, même lavée, servir pour les aliments maigres. Que si quelqu'un, ayant touché du beurre, de la viande, ou même du lait, vient à toucher une pile de galettes préparées pour le repas, ces dernières seront regardées comme souillées et nul ne voudra en manger. Les pénitences imposées parfois par le confesseur sont au-dessus des forces humaines : jeûner pendant plusieurs années, réciter 100 fois le Psautier.

Voilà le pharisaïsme, tel que Notre-Seigneur l'a dénoncé et maudit en termes si vifs dans les Saints Evangiles. Nous le voyons ici à l'œuvre, avec son rigorisme extérieur comme celui des contemporains du Christ. Tous les devoirs de la loi chrétienne ne comptent pour rien, si l'on n'a

[1] L'un des deux auteurs, M. Coubleaux, a fait paraître chez Geuthner (Paris, 13, rue Jacob) une *Histoire politique et religieuse d'Abyssinie*.

pas jeûné, récité le Psautier, baisé de temps en temps le mur de l'église, reçu l'absolution quotidienne d'un prêtre par cette simple formule : « Absous-moi. — Je t'absous. »

Meurtre, rapine, vol, mensonge, faux témoignage, polygamie, concubinage, divorce, ne comptent pas comme péchés. Toute servante est par le fait même une concubine. La vie des camps présente un dévergondage éhonté. La justice est toujours plus favorable à celui qui paiera davantage. En Abyssinie comme ailleurs, la morale qui veut exagérer la rigueur des préceptes de l'Evangile finit par précipiter dans tous les relâchements : « Qui veut faire l'ange, fait la bête. »

Ainsi le Judaïsme a pénétré ce christianisme très ancien et lui a enlevé ce qui l'aurait rendu vénérable et saint. Nous comprenons mieux maintenant pourquoi S. Paul a combattu si énergiquement les infiltrations judaïques dans les premières Eglises chrétiennes.

Cependant des vestiges de la vraie foi primitive apparaissent encore très reconnaissables. La confirmation, il est vrai, est confondue avec le baptême ; la vénération et l'obéissance dues au Souverain Pontife sont des sentiments qui n'existent pas ; mais les autres articles de notre foi se retrouvent dans cette Eglise, séparée de Rome depuis quinze siècles. Les Ethiopiens croient que le baptême (par immersion) efface le péché originel et ouvre la porte du ciel ; que, par la consécration, le pain et le vin se changent au corps et au sang de Jésus-Christ ; que le prêtre a le pouvoir de remettre les péchés, et c'est à toute occasion qu'ils lui demandent l'absolution ; que par son sacerdoce le prêtre est un « consacré. » Ils reconnaissent que le lien du mariage est indissoluble, lorsque les époux communient à ce mariage. Le Missel contient 14 messes en l'honneur des saints. Les fidèles, encore qu'ils n'aient aucun dogme défini sur le purgatoire, offrent pour leurs défunts des prières et des messes. Ce culte est devenu une obligation si stricte qu'on se ruinerait en dépenses plutôt que d'y manquer.

Leur dévotion pour la Mère de Dieu est extraordinaire. Son nom entre dans tous les offices ; l'année compte 33 fêtes en son honneur ; un jeûne de quinze jours précède la fête de l'Assomption. C'est en son nom que les écoliers s'en vont de maison en maison demander leur pitance journalière.

On jugera par là qu'il n'y a aucun rapprochement à établir entre le christianisme des premiers siècles et le christianisme imaginé par Luther. Cette enquête, conduite avec méthode donne l'absolue certitude que le protestantisme est ennemi des premières croyances chrétiennes.

L'étude de MM. Coubleaux et Baeteman offre des documents du plus haut intérêt pour l'histoire du dogme, et surtout pour celle de la liturgie et des sacrements. Nous résumerons une description de l'ordination et un tableau de la messe en Abyssinie.

Le nombre des candidats aux ordres est très grand, parce que les revenus du clergé assurent aux prêtres une situation enviable. Les enfants se présentent pour être diacres, avant 15 ans, afin de pouvoir se marier avant la prêtrise. Ils sont reçus sans examen, sur simple présentation. Chaque ordinand apporte comme offrande une barre de sel gemme.

« L'évêque étant assis sur un trône, les clercs en haillons entrent par une ouverture et sortent par une autre. Le prélat fait sur chacun d'eux une petite prière et leur coupe une mèche de cheveux ; ils devront désormais avoir la tête rasée. Après avoir lu quelques prières, il leur présente des clefs à toucher ; puis chacun d'eux va ouvrir et fermer une porte. Enfin, il leur pose les mains sur la tête en récitant une prière. Si les circonstances le permettent, l'évêque dit la messe à laquelle chacun, sans confession préalable, communie. Parfois, soit par un sacrilège mépris, soit par négligence, soit par manque de temps, l'évêque se contente d'une simple imposition des mains sur la tête des clercs, disant : « Soyez diacres. » L'ordination pour la prêtrise se fait de la même manière ; mais un prêtre, délégué par l'évêque, fait subir au candidat un examen de lecture.

Voici maintenant la messe ; elle n'est pas quotidienne. Le sacrifice ne commence que vers 3 ou 4 heures de l'après-midi, aux jours de jeûne (près des deux tiers de l'année), car les espèces consacrées pourraient rompre le jeûne. La messe dure 3 heures ; elle est réservée aux prêtres comme une véritable corvée. Les soldats et les paysans restent à l'extérieur de l'église, causant, riant, s'étirant au soleil. A la consécration, tous les assistants, après les paroles sacramentelles, répètent, le front dans la poussière : « *Amen! Amen!* Je crois et je confesse que ceci est le corps du Christ. » A la communion, l'hostie consacrée, portée sur un plateau recouvert d'un voile, est distribuée à ceux qui se présentent. Ceux-ci, immédiatement après, reçoivent avec une petite cuiller quelques gouttes du précieux sang. Pour celui-ci, on n'a le plus souvent que de l'eau dans laquelle on a versé cinq grains de raisins secs pilés. Chaque maison apporte à l'église, à tour de rôle, quelques pains et de la bière qui sont distribués à l'assistance.

Voilà donc comment la foi s'altère et se dégrade dès que le pouvoir civil a la suprématie sur le pouvoir religieux. Ce que décide l'Empereur devient la règle doctrinale pour tous. La même confusion s'est établie en Russie ; elle y a engendré on sait quels désastres ! Combien nous devons nous estimer heureux d'être unis de la manière la plus étroite au successeur de Pierre !

Et comment ne pas bénir les premiers prêtres français : Oratoriens, Eudistes, Lazaristes, Sulpiciens, qui au XVIIe siècle ont commencé, malgré les contradictions, à établir les séminaires ? L'Eglise d'Abyssinie, si elle était restée unie à Rome, dirigée par un clergé indigène digne et instruit, serait l'une des plus florissantes de la chrétienté.

III

Se dévouer corps et âme et souvent voir péricliter les causes qui nous sont chères, telle est la loi qui se vérifie si par exemple nous étudions le problème de l'éducation religieuse en France, ou celui de l'indifférence des masses populaires. Au contraire, l'une des erreurs les plus pernicieuses que l'on puisse imaginer, le modernisme, lorsque nous considérons son influence chez les catholiques et à l'intérieur de l'Eglise, apparaît aujourd'hui inexistant, et dès 1908 le Souverain Pontife Pie X pouvait se féliciter de l'avoir exterminé. A l'occasion du grand ouvrage de M. l'abbé Jean Rivière, professeur à la Faculté de théologie catholique de Strasbourg, sur « le *Modernisme dans l'Eglise* » (Paris, Letouzey, 1929), les *Etudes* du 5 janvier 1930 dressent « le dernier bilan du Modernisme. » L'article, du P. Joseph Bonsirven, est à la fois très court et très clair. Son auteur se propose de répondre à deux questions : Quels sont les facteurs qui ont amené le développement du modernisme ? Quels sont ceux qui ont provoqué sa ruine ?

On n'a pas oublié les noms de Loisy et de Tyrrell, ces coryphées notoires du modernisme, que le P. de Grandmaison définit fort bien : « la transition entre un rationalisme absolu, qui ne s'avoue pas, et des éléments de tradition chrétienne, authentiques, mais livrés sans contrôle à l'arbitraire de la critique subjective. »

Les novateurs tenaient Jésus pour un doux illuminé qui n'avait nullement prévu l'Eglise. L'Eglise, d'après eux, est la création des générations chrétiennes ; elle est le produit d'une lente évolution humaine qui tend à se figer dans des dogmes immuables. Il faut que cette Eglise poursuive son évolution interne ; il faut que le petit noyau des catholiques éclairés, même excommuniés par l'autorité officielle, s'obstine à demeurer dans l'Eglise, pour transformer peu à peu ses dogmes, sa hiérarchie, sa liturgie. On le voit, pour répéter une expression souvent employée à cette occasion, le modernisme était « le rendez-vous de toutes les hérésies. »

Attaqué « dans ses parties vives, » le catholicisme ne semblait pas réagir. *L'Evangile et l'Eglise,* de Loisy, recueillait des suffrages approbatifs et tels théologiens considérables n'y voulaient découvrir aucune thèse dangereuse.

Il est vrai que les *Etudes,* le *Bulletin de littérature ecclésiastique* de l'Institut catholique de Toulouse, sous la ferme direction de Mgr Batiffol, et la *Revue Biblique* avec le P. Lagrange, condamnaient ces nouvelles conclusions extrémistes. De 1902 à 1907, des idées nouvelles du fameux petit livre pénétraient dans les séminaires et les universités et séduisaient l'élite du clergé savant, ainsi qu'une bonne fraction des laïques intellectuels. Il y avait dans l'Eglise entière un ébranlement, une sorte de fièvre, « une fermentation tumultueuse. » Les progrès de Tyrrell et de Loisy étaient rapides. En cinq ans, ils avaient su attirer une masse d'auditeurs bienveillants qui promptement seraient devenus des adeptes.

Pie X vit combien le mal était grave. Aussi lui appliqua-t-il un « traitement rude, héroïque et sauveur. » Le décret *Lamentabili* (3 juillet 1907), l'encyclique *Pascendi* (8 sept. 1907) provoquèrent l'effondrement du modernisme, et l'obligation du serment antimoderniste imposé aux clercs, en 1910, acheva la victoire de la papauté. Il n'y eut, pour ainsi dire, ni résistance, ni défection. L'excommunication de Loisy marqua en France la fin de la crise. Quelques prêtres et quelques laïques désertèrent publiquement l'Eglise ; mais les interventions pontificales ouvrirent les yeux des prêtres et des fidèles : le modernisme était en déroute.

Comment expliquer qu'il ait bénéficié d'une sympathie aussi soudaine ? Il eut pour lui d'abord la mode. Il était paré, aux yeux des jeunes clercs amis de l'étude, du prestige de la science. Il y avait alors chez les étudiants ecclésiastiques quelque chose d'un culte « superstitieux » pour la critique, dont on discernait mal les limites. L'histoire des dogmes intéressait les jeunes esprits plus que le dogme lui-même.

En outre, Loisy exerçait une incontestable influence ; il apparaissait comme le défenseur de l'Eglise contre les attaques du protestant Harnack, dont les ouvrages, — quelques-uns traduits en français, — étaient très lus. On reconnaissait à Loisy un sens critique aiguisé et une vaste érudition. On avait foi en son parfait loyalisme catholique : « On lui faisait crédit, même sur le principe capital et si ruineux de l'opposition entre la foi et l'histoire, entre le Jésus de l'histoire et le Christ de la foi. » Ainsi le jeune clergé se trouvait porté à suivre sans défiance le novateur.

L'auteur explique enfin comment cette jeunesse savante et dévouée se libéra de l'erreur. D'abord, elle était laborieuse, elle s'adonnait de tout cœur aux modestes et saines besognes du ministère apostolique. En outre, son louable désir de culture trouvait « dans la vieille maison familiale » une école scientifique où l'emploi des méthodes critiques s'unissait au respect de la tradition. Mgr Batiffol, le P. Lagrange savaient que leurs efforts les vouaient aux coups tout aussi bien de l'extrême-droite que de la gauche, mais courageusement ils préparaient et sauvaient l'avenir de la vraie science catholique.

Quant aux nouvelles générations ecclésiastiques d'aujourd'hui, elles ressemblent aux jeunes catholiques, nos contemporains, dont plus haut nous avons noté les tendances. Elles préfèrent les certitudes dogmatiques aux séductions aventureuses de la critique. Dans la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* (1928, p. 117), M. Goguel, protestant aux idées avancées, reconnaît que la critique traverse actuellement une crise grave et signale le retour aux études proprement théologiques.

Ces explications du P. Bonsirven sont ingénieuses. Toutefois, il nous semble qu'elles ne suf-

fisent pas à rendre compte de la soumission quasi générale des catholiques français aux directives du Saint-Siège. Les ravages, les dissensions introduites par le jansénisme ou le protestantisme ne sont à l'heure actuelle ni atténués, ni disparus. Si le modernisme a cédé si vite, s'il n'a pas continué de séduire tant d'esprits d'abord enthousiastes, c'est que le Pape a parlé, et c'est qu'ensuite il a été écouté. Concluons, une fois de plus, que si nous voulons être témoins des victoires de l'Eglise, même dans les milieux les plus réfractaires à son influence, c'est du côté de Rome qu'il nous faut regarder, pour obéir sans hésitation au Pape. Aucune autre attitude n'est digne d'un catholique.

IV

Qui de nous pourrait demeurer indifférent devant la Russie dévastée et ensanglantée ? Les bolcheviks reconnaissent dans leurs statistiques avoir mis à mort en trois années, 1917-1920, près de deux millions d'hommes. Et l'on ne saura jamais le nombre de ceux qui sont tombés victimes du régime soviétique, par la famine, la misère, le froid, les épidémies.

Comment un tel état anarchique a-t-il pu s'implanter en 1917 et durer ? M. André Mikhaïlow a recherché les causes profondes qui ont amené ces ruines *(Etudes,* 5 juillet 1929). Son enquête très documentée, sans récrimination ni haine, mérite de retenir notre attention.

La première partie est consacrée aux prodromes de la Révolution. L'énumération est sèche : elle paraîtrait une nomenclature aride si les faits relevés en si grand nombre étaient moins pathétiques. Voici par série les révoltes graves, — ce ne sont en aucune façon des insubordinations d'écoliers, — telles qu'elles ont éclaté dans les séminaires orthodoxes depuis 1850 jusqu'à 1917 [1]. Nulle part il n'y eut autant de troubles que dans les séminaires russes. Voici quelques exemples : Quatorze accusés furent inculpés dans l'affaire de l'assassinat d'Alexandre II ; trois faisaient partie de la jeunesse ecclésiastique. A Tiflis, en 1885, le recteur fut souffleté par un séminariste, et l'année suivante, il fut poignardé par un autre séminariste renvoyé. En 1895, le recteur du séminaire de Vladimir faillit être assassiné par un de ses élèves. A partir de 1898, les agressions contre les supérieurs, à coups de matraques ou même de revolvers, devinrent chose ordinaire. En 1902, en plusieurs endroits, les théologiens mirent le feu à leurs séminaires. A Koutaïs, en 1904, les séminaristes jetèrent les icônes aux lieux d'aisance. En 1908, au séminaire de Kostroma, le secours de la garde à cheval fut nécessaire pour faire capituler les séminaristes, armés non seulement de littérature communiste, mais d'engins à pyroxyline, et l'évêque de Nijni-Novgorod écrivait ces lignes en 1908 : « Le nombre des renégats de l'état ecclésiastique est énorme ; ils sont animés d'athéisme et de haine contre l'Eglise et ses chefs ; ils tiennent entre leurs mains le séminarisme moderne. »

Comment expliquer tant de forfaits ? Courageusement, à la manière de Denifle dans son étude sur Luther, Mikhaïlow étudie les idées philosophiques qui dirigeaient alors le haut clergé. Autrefois, jusque vers 1850, les théologiens russes étaient, sur un grand nombre de points, en accord avec les théologiens catholiques. Pour eux, l'autorité souveraine émanait des Conciles œcuméniques, alors que pour nous elle réside dans le Souverain Pontife ; il n'y avait guère entre l'Eglise russe et l'Eglise romaine d'autre différence essentielle.

Aujourd'hui, au contraire, il n'y a plus guère de contact possible entre les nouveaux théologiens de l'Eglise russe et les théologiens de Rome. Pour les récents théoriciens slaves, l'autorité suprême ne réside plus dans les Conciles œcuméniques ; elle est déposée dans le peuple de Dieu. Aussi a-t-on vu à Kiew le premier évêque de l'Eglise ukrainienne (elle compte de 4 à 5 millions d'adeptes) consacré, non par un évêque, mais par les assistants, vu que les foules constituent le peuple fidèle dans lequel Dieu réside par ses « charismes ». La nation remplace l'Eglise. Des vieillards qui n'ont reçu aucun ordre ni aucune culture ecclésiastique sont proclamés saints et, comme le trop célèbre Raspoutine, deviennent les oracles du Très-Haut.

D'ailleurs ces étranges théologiens veulent secouer l'autorité quelle que soit sa source. Toute autorité vient de Dieu, a dit S. Paul. Comment l'autorité peut-elle résider en Dieu ? répondent les théologiens russes. Dieu est amour et charité, et l'autorité est orgueil et mal. C'est donc faire œuvre sainte que d'ébranler et de détruire l'autorité.

L'on comprend maintenant les meurtres et les émeutes perpétrés dans les séminaires. Ces jeunes gens travaillaient ainsi en faveur du nouvel Evangile de Dostoïewsky ; et l'on sait l'enchaînement fatal qui relie ces cris de colère : « A bas le recteur ! A bas l'évêque ! A bas l'empereur ! Vive la révolution ! »

Mais le mal absolu, c'est la Rome papale, puisque le Pape représente l'autorité et règne sur des esclaves. Le rôle essentiel de la Russie bolchevique est donc de lutter contre la papauté.

Il semblerait que l'on ne puisse rien ajouter à cette philosophie de l'anarchie. Cependant l'orthodoxie russe moderne entreprend d'abolir la raison, de même qu'elle a renversé le Pape, l'Empereur et Dieu lui-même. M. Eltchaninow s'indigne de ce que le catholicisme soumette le divin aux lois de la raison : « l'orthodoxie, au contraire, c'est la foi en des choses non raisonnables, absurdes,... c'est une acceptation aisée et libre de données contradictoires. »

Voilà la pensée religieuse russe en pleine anarchie. Comment s'étonner que les institutions qui paraissaient les plus solides aient sombré ?

[1] Rappelons que ces séminaires étaient des écoles supérieures destinées à préparer des évêques et des professeurs de théologie.

La *Revue des Deux Mondes* (15 janv. 1930) a publié un article du comte Kokovtzoff qui a pour titre : *La lutte contre Dieu*[1]. L'auteur n'est guidé par aucune idée philosophique préconçue. Souvent il se rencontre avec l'écrivain des *Etudes* : Voici quelques citations intéressantes que nous lui empruntons : « Les intérêts de la classe du prolétariat, disait la femme de Lénine, sont diamétralement opposés aux intérêts chrétiens. » — « Il faut, déclare Stepanoff, que tous les coups que nous portons aux éléments de la foi, aient l'ampleur d'un assaut général contre la religion. » Toutefois, observe M. Kokovtzoff, l'assaut du bolchevisme contre la religion est avant tout un assaut contre le christianisme, dont les commandements sont indissolublement liés à la morale des sociétés modernes, et M. Mikhaïlow consacre cinq pages érudites à étudier cet acharnement contre la croyance catholique.

Sous les tsars, le catholicisme était considéré comme le principe révolutionnaire par excellence : toute conversion d'un orthodoxe au catholicisme était un crime. Le prêtre catholique qui aurait accepté un enfant orthodoxe à son catéchisme devait quitter son poste. La presse catholique n'échappait jamais à la censure. Les rapports entre les évêques et le Saint-Siège étaient soumis au contrôle insupportable de l'Etat.

On voit les fruits de cette politique : haine de Rome, assaut contre l'autorité, mépris de la raison. Comment s'étonner, dès lors, en lisant les récits tragiques du comte Kokovtzoff ? Des centaines, des milliers de desservants sont envoyés au bagne, sous le prétexte d'appels à la désobéissance à l'occasion de la confiscation des objets sacrés dans les églises. Les procès dérisoires se multiplient ; prêtres et évêques sont condamnés à mort. Depuis peu les Soviets rendent le clergé responsable des pitoyables résultats que donne la récolte des céréales ; ils l'accusent d'exciter les paysans à ne pas livrer leurs produits aux prix très bas fixés par les autorités. La Tchéka organisa des procès retentissants. En 1922 elle traduisit devant le tribunal révolutionnaire le métropolite de Pétrograd, Benjamin. Il avait été élu cependant au suffrage universel en 1917 et les ouvriers de Pétrograd, presque sans exception, votèrent pour lui ; il était étranger à toute politique, il admettait qu'on vendît, pour venir en aide à la population, les objets sacrés et les revêtements précieux des icônes. Cependant on le rendit responsable des émeutes qui avaient éclaté çà et là dans le diocèse. Il subit un interrogatoire de deux jours, au cours duquel il resta devant ses juges aussi calme, aussi serein, aussi simple que l'ont toujours connu les fidèles. Avec l'archimandrite Serge, il fut condamné à mort. Le gouvernement soviétique craignait que les bourreaux refusassent d'exécuter le métropolite ; en conséquence, les condamnés furent rasés, vêtus de haillons, et transportés dans les environs de Pétrograd, afin de ne pas révéler aux bourreaux la personnalité de ceux qu'ils exécutaient.

Les prêtres catholiques ont subi les mêmes persécutions que les prêtres orthodoxes. L'archevêque Cieplak, chef de l'Eglise catholique en Russie, son principal assistant Mgr Budkiewicz, et plusieurs autres prêtres catholiques sont accusés de résistance aux décrets du gouvernement sur la confiscation des objets précieux appartenant aux églises. Condamné à mort, l'archevêque vit sa peine commuée en dix ans de détention. Mgr Budkiewicz devait mourir, on va voir avec quelle cruauté. Ici, le comte Kokovtzoff cite le récit indigné de M. Goyau dans son petit livre *Dieu chez les Soviets,* le seul ouvrage qui existe en français sur la lutte des bolchevistes contre Dieu.

« Le P. Walsh, écrit le comte Kokovtzoff, président de la Commission papale de ravitaillement, sachant que le prélat allait mourir par les armes, voulait lui porter en son cachot l'hostie divine et la bénédiction du Pape. On leurra le P. Walsh, on lui promit qu'à temps on l'aviserait. Les heures passaient... On ne voulut pas que le Jeudi Saint de Mgr Budkiewicz répétât cet autre Jeudi où le Christ avait donné à ses apôtres la paix mystique. Ce jour-là, on tirait le prélat de son cachot souterrain, on le poussait brutalement à travers un corridor obscur ; il tombait, se cassait la jambe ; on l'enfermait pour la nuit, sans paillasse ni chaise, avec des criminels de droit commun ; il fallait qu'il y eût, là aussi, des larrons, près de celui qui allait mourir. Toute la journée du Vendredi Saint, le P. Walsh et M. Mac Cullagh, à qui nous devons un excellent livre sur ces affreuses persécutions, se tinrent proches du téléphone. Le P. Walsh, de temps à autre, demandait : « Puis-je venir ? » Et la réponse était : « Vous serez prévenu à temps. » Vers dix heures du soir, une sonnerie retentissait ; le P. Walsh entendait du bruit, des cris, des chants avinés, puis un silence, un coup de revolver, puis des éclats de rire. Il venait d'assister, à l'autre bout du fil, à l'exécution.

Plus tard, un soldat rouge la raconta. Mgr Budkiewicz, qui ne pouvait plus marcher, avait été traîné par les oreilles jusqu'au corps de garde ; en chemin, ses vêtements lui étaient enlevés : on ne dit pas si, comme ceux de son Maître, ils furent joués aux dés. Une de ses oreilles s'était décollée. Et tout d'un coup, devant cette loque humaine, s'était ouverte la salle du corps de garde, insolente de gaieté. Un coup de revolver, dans le trou béant laissé par l'oreille, avait achevé le martyre. On ne voulut pas que les restes du prélat pussent devenir des reliques ; on les emporta pour être brûlés avec les corps de neuf bandits de grand chemin ; et les cendres furent dispersées. »

Voilà qui suffit à nous donner quelque idée de la violence et de la haine des Soviets. Nous avons lu aussi, sur ce douloureux sujet, dans les *Annales de Ste Thérèse de Lisieux* (janvier 1930) une conférence de Mgr d'Herbigny, évêque d'Ilion, président de l'Institut Oriental, prononcée en novembre dernier, dans la grande salle du Gesù, devant un auditoire d'élite. Empruntons-lui encore le récit de quelques épisodes de la persécution anti-catholique.

Et d'abord, depuis avril 1929, toute propagande religieuse est interdite, même dans la famille, parce que le catéchisme est un empoisonnement. Les églises, « dont les murs importunent, à eux

[1] Cet article fait partie d'une série d'études sur *La ruine morale au pays des Soviets.*

seuls, les chefs du bolchevisme, » ne pourront rester ouvertes, si un comité de 20 membres n'en demande chaque année l'ouverture, n'en assume l'entretien, n'en paie les impôts exorbitants. Dans les six premiers mois de l'année 1929, 423 églises ont été fermées de la sorte.

C'est surtout contre la jeunesse que s'exerce cette propagande anti-religieuse. A la fête de Pâques et à celle de Noël, un concours est ouvert entre toutes les classes pour savoir quelle est l'école qui fournira le plus fort pourcentage d'enfants qui se sont adonnés dans ces jours saints aux travaux manuels. Ailleurs, grimés en oies, en singes, en cochons, les enfants sont affublés d'ornements sacerdotaux.

Plus de 50 % des prêtres catholiques ont été incarcérés ou déportés. On fait passer Pie XI pour le grand chef du fascisme italien et du militarisme européen, et le séminaire russe, « le *Russicum,* » pour un repaire d'officiers blancs, où le prince Volkowski dirige les exercices militaires.

Mais si les confessions religieuses, et en particulier la religion catholique, ont été et sont encore durement persécutées en Russie, la rage infernale destructive des Soviets a porté plus loin encore et plus haut. C'est à Dieu lui-même qu'elle a ouvertement déclaré la guerre : tactique diaboliquement intelligente, car c'était là, en effet, pour les maîtres de l'heure le moyen radical et sûr de se décharger de tout souci de la loi morale après l'avoir anéantie dans la pensée du peuple. Rien de plus tristement dramatique et suggestif que cette page du comte Kokovtzoff :

« L'appareil tout entier de l'Etat est mis à la disposition du mouvement antireligieux auquel le gouvernement donne l'appui financier le plus large.

Radio, cinéma, théâtre sont utilisés pour la même campagne. L'indicateur bibliographique paru aux éditions d'art de l'U. R. S. S. énumère environ 1.500 ouvrages et brochures éditées aux frais du gouvernement. Deux revues, pareillement éditées aux frais de l'Etat, sont entièrement consacrées à la propagande athée et à l'exposé des doctrines antichrétiennes. Voici en quels termes le commissaire de l'Instruction publique, Lounatcharsky, a salué l'apparition d'une revue illustrée : le *Sans-Dieu* : « Je souhaite de tout mon cœur plein succès au *Sans-Dieu* dans sa lutte contre le spectre répugnant de Dieu, qui a causé un mal si diabolique à toute l'humanité au long de son histoire. » Par les soins de ce périodique sont publiées et répandues gratuitement de grandes affiches coloriées, caricatures et dessins de propagande sacrilège. La revue l'*Antireligieux* est une sorte d'école supérieure de propagande antireligieuse : elle discute les méthodes, donne des conseils et des suggestions, prépare des plans de conférences, etc. Il existe des cours et des Séminaires antireligieux, des universités athées fonctionnant le dimanche, et enfin une *Union des sans-dieu* qui a pour but de développer le mouvement en coordonnant les efforts.

Au cours des quatre années de son existence, « l'Union des sans-dieu » a élaboré des programmes, édité des manuels : le nombre des cercles et des séminaires locaux atteint plusieurs milliers. Il existe une dizaine de musées antireligieux et des centaines d'expositions. C'est ainsi que la belle cathédrale de Saint-Isaac à Saint-Pétersbourg vient d'être transformée en musée de propagande antireligieuse.

Les deux procédés principaux de cette propagande sont les suivants : parodie sacrilège du culte et des mystères de la foi ; opposition de la science à la religion à l'effet de prouver le « mensonge religieux » à l'aide des sciences naturelles, de la physique et de la chimie.

Le meilleur exemple de l'application du premier procédé, ce sont les cortèges et les mascarades blasphématoires que la jeunesse communiste organise les jours de fêtes chrétiennes : Noël, Pâques, etc. Par ce défi lancé à Dieu les communistes espèrent impressionner la population et la détacher de la foi. »

A côté du caractère nettement antireligieux de la Révolution russe, l'historien sincère a le devoir d'en relever un autre, qu'il nous faut indiquer d'un mot avant de finir.

Un Français, dès 1857, soixante ans avant les sombres événements de nos jours, écrivait ces lignes où se révèle une compréhension peu commune de la logique cachée qui porte en germe les événements futurs : « Le règne d'Alexandre II... a commencé, comme tous les règnes, par une amnistie. Il se continuera par une réforme, qui purifiera l'administration, organisera la justice, vivifiera l'Eglise pétrifiée dans sa servitude, émancipera la bourgeoisie et détruira la glèbe, — ou bien le régime se terminera par une de ces soudaines commotions qui déconcertent toutes les prudences, et auprès de laquelle, — pour me servir d'un mot banal, mais singulièrement juste et expressif — la Révolution de 1793 n'aura été qu'une fade idylle [1]. »

Il avait raison. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire, la révolution russe n'est pas sortie du peuple, mais de la corruption de ses classes dirigeantes. C'est là, comme dans la France du XVIIIe siècle, qu'il faut en chercher les racines profondes, la source originelle. Elle s'est peu à peu développée dans les milieux cultivés. Les plus fameux révolutionnaires russes du XIXe siècle sont issus de familles aisées, et la plupart des membres du clergé orthodoxe étaient imbus des doctrines aujourd'hui triomphantes.

Constatons, une fois de plus, à la lumière de cette douloureuse leçon d'histoire, que ce sont, en définitive, les idées qui mènent le monde, et qu'un peuple n'a pour garantie de ses destinées que la valeur intellectuelle et morale de son élite.

Faut-il donc désespérer de l'avenir de la Russie ? Ecartons cette pensée qui n'est pas chrétienne. Du reste il est assez dans la logique des enseignements du passé, qu'une réaction surgisse un jour ou l'autre du sein même des ruines accumulées par le régime soviétique.

Toute sève de vie normale n'est pas tarie encore en Russie, témoin le fait consolant que voici. Les syndicats de Moscou ayant institué une enquête parmi les ouvriers sur cette question : *Pour ou contre Dieu,* une feuille imprimée circula, avec l'en-tête : *Celui qui est pour Dieu est traître à l'Etat prolétarien des Soviets.* Chaque ouvrier devait signer sa réponse, avec indication de son nom, de son usine, de son adresse. Voter

[1] Ach. Gallet de Kulture. *La Sainte Russie,* t. II, p. 254, (Paris, Garnier, 1857).

pour Dieu c'était évidemment s'exposer à être traité comme traître, chassé de l'usine, avec perspective d'autres représailles indéfinies, plus dures encore. Les trois quarts des ouvriers se déclarèrent contre Dieu ; mais il s'en trouva 25 % qui eurent le courage de « voter pour Dieu. »

L'héroïsme de ces simples braves gens qui s'exposent à l'exil et à la mort plutôt que de trahir leur foi projette une lueur d'espérance sur le spectacle angoissant de tant de crimes et de hontes. Il est permis d'y voir l'aurore, pâle encore, du jour où ressuscitera la Russie, grâce au sacrifice fécond de ses martyrs.

V

Une « Causerie de morale, » dans les *Etudes* du 20 septembre 1929, expose quelques-uns des « cas de conscience » que sainte Jeanne d'Arc eut à résoudre au cours de sa vie tourmentée. Nous entrons dans l'année où les érudits vont disserter sur sa captivité et sur son procès. Peu de ces mémoires savants, pensons-nous, jetteront plus de lumière sur l'âme de la sainte guerrière que cette discussion sur les « cas de conscience » de Jeanne, car l'auteur unit une science théologique étendue à une érudition très informée. Nos lecteurs vont en juger.

I. — Dès le début de son entreprise, Jeanne se trouve en face d'une situation très délicate. Plutôt que de la laisser partir aux armées, son père l'aurait noyée ; il l'avait déclaré. C'est que, deux années avant la chevauchée de Vaucouleurs à Chinon, Jacques d'Arc était resté péniblement impressionné de songes où il avait rêvé que sa Jeannette s'en allait avec des hommes d'armes. Comment donc la jeune fille réussirait-elle à quitter Domremy ? Ses Voix la laissaient libre sur les moyens d'effectuer son départ.

On sait qu'elle gagna d'abord à sa cause son cousin Durand Laxart. Il habitait hors de Domremy, sur la route de Vaucouleurs. Sous prétexte de procurer de l'aide à sa femme sur le point d'être mère, il emmena la jeune fille à Burey-le-Petit et ainsi lui facilita le départ.

Cette tactique fut-elle une fraude coupable, comme l'ont déclaré les juges de Rouen ? — Non, car Dieu commandait : « Eussé-je eu cent pères et cent mères,... je serais partie,... même si j'avais dû user mes jambes jusqu'aux genoux. »

Y eut-il dans le prétexte imaginé par la jeune fille et par son cousin quelque mensonge ? — Non encore, répond le moraliste, et il invoque l'argument du défenseur romain, lors du procès de béatification : si Jeanne ne disait pas la vérité entière, elle ne disait rien qui fût faux. Or, les ruses et les prétextes ne sont pas condamnables si, moralement en soi indifférents, ils ont des fins honnêtes.

II. — Voici Jeanne aux armées, au milieu de routiers et d'aventuriers dissolus, que les foules appelaient « ces brigands d'Armagnac. » Or, Jeanne avait voué à Dieu sa virginité, et elle se trouvait ainsi en état d'occasion prochaine de péché. Que fait-elle dans une situation aussi critique pour sa vertu ?

D'abord elle recourt aux moyens surnaturels : prières prolongées, usage répété de la confession, dévotion pour la messe, pratique de la communion.

On sait aussi qu'une vertu émanait de la Sainte, et forçait au respect les compagnons qui s'approchaient d'elle.

En outre, éloignée de toute présomption, Jeanne se tenait sur ses gardes et usait d'une prudence singulière. Aussitôt hors des combats, elle faisait des femmes sa société habituelle ; elle recherchait pour la nuit, « en ce temps où l'on avait généralement lit commun, » une compagne, de préférence jeune comme elle. Sa modestie a frappé ses familiers. Elle rappelait à l'ordre, et vigoureusement, quiconque se comportait trop librement avec elle : Baudricourt l'expérimenta le premier. A Beaurevoir, le chevalier Haimond de Macy fut vite remis à sa place, et à Rouen « certain tailleur, qui lui prenait mesure d'un costume de femme, pour avoir été trop osé, reçut une maîtresse gifle. »

Les « brigands d'Armagnac » peuvent d'abord se moquer d'elle et « s'ébaudir devant le beau chef qui vient rétablir les affaires du roi. » Bientôt ils se confesseront, ils chanteront des cantiques ; et l'on sait comment furent éloignées impitoyablement les « fillettes » qui suivaient l'armée.

Enfin Jeanne est fidèle avec opiniâtreté — jusqu'à la mort — à porter l'habit d'homme, parce que ce vêtement est la meilleure sauvegarde de sa pureté. Aussi bien cet équipement parut tout naturel aux bourgeois de Vaucouleurs, qui se cotisèrent pour l'habiller. A cette époque, « les vêtements de dessous existaient à peine » ; ses chausses ajustées au juste-au-corps par des aiguillettes la protégèrent jusque dans sa prison contre d'indignes tentatives de ses gardiens et même d'un grand seigneur anglais. Conserver sa vertu fut la raison principale pour laquelle elle reprit cet habit d'homme un moment abandonné dans l'espérance de sauver sa vie.

Au cours de ses campagnes, elle passait ses nuits sans se dévêtir, gardant même parfois sa pesante armure. « Il y a au Louvre, dit notre auteur, un tableau émouvant qui représente la guerrière prenant ainsi son sommeil « à la paillade » : toute raide dans sa cuirasse, les gantelets croisés sur la poitrine, Jeanne repose après la chevauchée ou le combat épuisants ; un ange pieusement la contemple et presse sur son cœur les pieds enserrés dans les solerets de fer. »

On voit comment elle a lutté contre « l'occasion prochaine » : prières, réception des sacrements, mortification, choix de sages compagnes pour le temps de la nuit, promptes ripostes aux gestes trop libres, équipement masculin. Le directeur le plus expérimenté n'aurait rien trouvé à modifier dans ces sages pratiques.

III. — Parmi d'autres cas de conscience qu'on peut relever dans la dernière partie de la vie de

Jeanne, et dont plusieurs excitèrent la subtilité méchante de ses juges, trois surtout méritent de retenir l'attention du moraliste : le saut de Beaurevoir, le secret du Roi, la soumission à l'autorité ecclésiastique.

Au temps de Jeanne comme au nôtre, on a toujours pensé qu'un prisonnier de guerre, qui ne s'est pas rendu, a le droit de s'échapper. Les juges de Rouen, au contraire, prétendaient qu'impliquée dans un procès d'Eglise, Jeanne devait renoncer à toute tentative d'évasion. On sait qu'ils ont considéré le « saut de Beaurevoir » comme un acte de désespoir et une tentative de suicide. Quicherat lui-même a accepté cette interprétation. Or, un écrivain bourguignon, en position d'être bien informé, a déclaré qu'elle se suspendit, afin d'atteindre le bas de la haute tour, à des liens (draps ou autres étoffes) attachés ensemble. Sous son poids, ces liens se rompirent, et elle fit une chute qui la laissa demi-morte, toute contusionnée et incapable de s'alimenter durant plusieurs jours. Elle ne pensa en aucune manière au suicide : elle chercha, comme elle en avait le droit en conscience, à secourir Compiègne assiégée par les Anglais.

Cependant, il reste vrai que Jeanne a commis une faute en essayant « le saut de Beaurevoir, » parce que ses Voix l'en détournaient. Faute réelle, oui, mais faute vénielle ; son désir d'échapper aux mains des Anglais, l'assurance qu'elle croyait — à tort — en avoir reçue de ses saintes, expliquent cette faiblesse. C'est là une tache légère d'irréflexion, « la seule qu'on relèverait dans sa vie, » a dit M. Petit de Julleville [1].

IV. — Voici maintenant Jeanne « assise sur son petit banc, » devant ses juges. Ils se trouvèrent dans les premiers interrogatoires, jusqu'à soixante à la fois. Savants, fertiles en ruses, décidés à la déshonorer, ils lui tendent les pièges les plus redoutables.

D'abord ils lui demandent de prêter le serment de dire la vérité et de la dire entière. De nos jours aucun tribunal ne peut exiger de l'accusé un tel serment. Le Code de droit canonique l'interdit (can. 1744). S. Thomas, cependant, pense que tout accusé est obligé « de répondre la vérité au juge qui l'interroge légitimement et en forme juridique ; il doit en prêter serment » (II^a-II^{ae}, q. 69, art. 1). Nos législations modernes ne prétendent plus imposer pareil héroïsme à l'accusé.

Jeanne ne se refusa pas à prêter le serment pour tout ce qui la concernait ; mais elle voulut garder simplement les secrets qui intéressaient le roi de France. Le Dauphin s'était demandé avec angoisse devant Dieu s'il était bien le vrai fils de Charles VI et l'héritier légitime de la couronne. Pour se faire reconnaître de lui, Jeanne, instruite par ses Voix, lui avait rappelé ses doutes et sa prière, lui attestant au nom du ciel qu'il pouvait se rassurer. Sur ce point, elle refusa toujours de répondre aux importunes demandes de Cauchon. Malheureusement, harcelée de questions, elle se laissa aller à agrémenter le récit de sa première entrevue avec le roi, de circonstances merveilleuses ; elle parla d'un ange apportant au Dauphin une couronne venue du ciel. En ceci elle ne proféra pas de mensonge réel : il suffisait de bien entendre ce qu'elle voulait dire par la couronne rendue au roi. Elle garda le secret du roi, « comme sa conscience et sa fidélité de bonne Française le lui demandaient. »

V. — Après des tâtonnements, elle montra la même clairvoyance sur le point délicat de sa soumission à l'Eglise. Dans la pensée de Cauchon, l'Eglise c'était lui-même, puisqu'il était soutenu par l'Université de Paris, la plus grande autorité théologique du temps. Or, il déclare que les Voix de Jeanne étaient illusion et œuvre démoniaque, espérant ainsi déshonorer Jeanne et ruiner sa cause. Si elle refuse de condamner ses Voix, elle mourra.

Jeanne hésite un instant. Elle s'en remet à Dieu, et semble refuser à l'Eglise enseignante la soumission légitimement due ; mais les dominicains Ysambard de la Pierre, Martin Ladvenu et le docteur Jean de la Fontaine secrètement lui expliquent ce qu'est l'Eglise enseignante. Aussitôt elle en appelle à cette autorité, à l'Eglise et veut qu'on la conduise au Concile de Constance, ou, mieux encore, au Pape qui est à Rome.

Quand Cauchon lui posait la perfide question : « Et si le Pape condamne vos inspirations ? » elle répondait : « Nous verrons bien, menez-moi d'abord à lui ; en attendant, je reste fidèle ensemble à l'Eglise et à mes Voix. »

Les avocats du procès de béatification l'ont noté : Jeanne avait le devoir d'accorder sa confiance à ses Voix. « A ce qu'il me semble, disait-elle, Notre-Seigneur et l'Eglise, c'est tout un. » Parole catholique et qui tranche le débat.

VI. — Reste le tragique problème de l'abjuration au cimetière de Saint-Ouen. L'auteur nous donne son sentiment sur « cette douloureuse comédie » dans une note que voici :

« Nous aurions pu traiter comme cas de conscience de Jeanne cette question de l'abjuration ; mais, malgré la lumière qu'y ont projetée les derniers historiens de la sainte, elle reste encore assez obscure, et elle eût demandé de trop longs développements. Il nous suffira de noter ceci : les juges ont dû recourir à l'abjuration parce que Jeanne ne se révoltait pas ; il fallait donc enregistrer sa soumission ; ils l'ont présentée comme une rétractation, et non comme un acte de confiance en l'Eglise, ce qu'elle était vraiment. De plus, pour corser la rétractation, ils ont substitué à la courte cédule, que Jeanne accepta et lut, un document détaillé et calomnieux, et ils se sont efforcés de lui faire signer ce document. L'a-t-elle réellement signé ? Le rond qu'elle y traça était-il acquiescement ou dérision ? Cette dernière explication paraît la vraie. En tout cas, l'abjuration est bien une confirmation de la soumission à l'Eglise. »

Si lumineux que fussent leurs avis, les Saintes de Jeanne ne l'ont jamais dispensée de faire usage

[1] Puisque nous rencontrons ici le nom de ce fin lettré, notons que nous ne connaissons aucun ouvrage à la fois plus bref et plus érudit que la *Jeanne d'Arc* qu'il écrivit, vers la fin de sa carrière, dans la collection LES SAINTS (Paris, Gabalda).

de son libre arbitre et de recourir à son intelligence, à son bon sens, à sa finesse. Admirons sa souplesse et sa bonne volonté dans la résolution de tant de cas de conscience délicats, et souvenons-nous que « Jeanne est morte en regardant vers Rome et vers le Pontife qui y représente celui à qui elle s'était dévouée tout entière : Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

VI

Parmi les victimes de choix qu'a immolées la grande guerre, Philippe Gonnard, englouti en 1916 dans le gouffre de Verdun, mérite assurément la mention honorable que lui décerne la *Nouvelle Revue des Jeunes* (août et sept. 1929). A l'aurore d'une carrière qui s'annonçait brillante, tombé trop tôt pour avoir creusé assez profonde l'impression qui l'aurait défendu de l'oubli dans la mémoire des hommes, il a laissé néanmoins, dans la région lyonnaise et chez les esprits d'élite qui l'ont connu, un vif, disons plutôt un vivifiant souvenir, dont le monde des intellectuels, et la société catholique surtout, se doivent de recueillir pieusement les échos. Rarement l'on aura vu ainsi réunis dans un même sujet les plus beaux dons de la science, de l'art et de la foi catholique. Pour être célèbre, il ne lui a manqué que de vivre plus longtemps.

Philippe Gonnard était professeur d'histoire au lycée de Lyon, quand la guerre vint l'arracher à sa chaire pour le précipiter dans la fournaise, où il est resté, avant d'avoir pu faire bénéficier le monde savant de la maturité de son talent. A part sa thèse de doctorat, alors fort remarquée, sur *Les Origines de la Légende Napoléonienne* (Paris, Calmann-Lévy, 1907), il n'a publié aucun livre par quoi son nom aurait pu jouir d'une notoriété plus étendue. Son œuvre, cependant, est considérable, mais dispersée en une foule d'articles de revues, d'essais et de plaquettes, dont plusieurs aujourd'hui, presque introuvables, publiés, sous le pseudonyme de Claude Lefilleul, au hasard des circonstances, suivant les besoins de son enseignement ou les inspirations de son ardente foi catholique.

Sous ce dernier rapport, il convient de noter qu'il fut un des meilleurs collaborateurs de Lotte au *Bulletin des Professeurs Catholiques* : c'est assez donner à entendre la haute formation religieuse de son esprit et la vigueur de l'apostolat qu'il mit au service de l'idée chrétienne et de l'Eglise.

Un groupe d'amis fidèles à sa mémoire a eu l'heureuse pensée de réunir en un volume, joliment préfacé par M. Georges Goyau, sous le titre : *Réflexions et Lectures de Claude Lefilleul, professeur* (Paris, Gabalda), la plupart de ces « essais, » dont plusieurs sont extrêmement remarquables. Ces fragments sont riches de sagesse humaine et surnaturelle ; forme et pensée, ils sont d'un maître qui, s'il avait pu donner toute sa mesure, aurait certainement occupé un rang honorable parmi nos meilleurs apologistes laïcs de la religion chrétienne. Il est tels jaillissements de sa foi à travers la concision du langage qui font penser à Pascal.

Voici par exemple ce qu'il écrit du renversement des valeurs apporté au monde par le christianisme :

« Richesse, autorité étaient des jouissances ; elles deviennent, non pas des sujets de condamnation et de haine, mais des devoirs, des fonctions, des périls. Pauvreté, sujétion étaient des malheurs ; elles deviennent, non des mérites par elles-mêmes, mais des occasions de mérites. Les petits obéiront sans bassesse pour se conformer à l'ordre établi par Dieu, et sans désespoir sachant que Dieu à son tour déposera les puissants de leur trône et exaltera les humbles ; les grands commanderont sans orgueil et sans excès, soumis à la loi de la morale chrétienne et aux avertissements des Pontifes, non dans l'ordre purement temporel, mais pour tout ce qui touche à l'ordre moral ; et la plus haute autorité ne sera que la suprême servitude et la responsabilité la plus lourde : le Souverain Pontife sera le serviteur des serviteurs de Dieu. »

N'est-elle pas, cette prose nourrie de la latinité classique, un bel instrument à décanter les idées ? Elle a des réussites plus saisissantes encore pour traduire en peu de mots les abstractions les plus ardues à rendre sans lourdeur. Ainsi, pour la notion que l'âme humaine peut avoir de l'immortalité personnelle :

« Elle sait que ce sera bien différent de la vie actuelle — *vita mutatur, non tollitur* — mais elle ne sait pas si le processus de sa pensée continuera à se dérouler d'une façon analogue à celle d'à présent, par une série de modifications comme celles qu'entraîne la vie dans le temps, et en embrassant successivement divers objets offerts à sa perception ; — ou si, fixée dans un présent éternel, comparable à celui de la pensée divine, elle acquerra ainsi une sorte d'immuabilité. Elle ne sait pas non plus, dans le cas où son âme resterait en quelque mesure soumise à la variation, comment cette pensée encore mouvante et successive s'adapterait à l'immuabilité divine, dont la contemplation, la pénétration, la jouissance doivent constituer sa raison d'être en son bonheur. »

Ces paroles tombées d'une plume laïque sont intéressantes à relever, encore qu'elles eussent pu gagner en précision, si leur auteur avait consulté les professionnels de la théologie sur le rôle de la lumière de gloire dans le fait humano-divin de la vision béatifique.

Quel joli raccourci encore, et combien suggestif, cet aperçu chrétien du sacrifice, de la mort, et de l'éternité :

« Tâchons, à chaque nouveau sacrifice qui nous est demandé sur la route que tous parcourent — allégresse du corps, fraîcheur des sens, santé, activité intellectuelle, — de nous laisser dépouiller sans plainte : c'est l'œuvre d'une main paternelle ; et quand nous nous laisserons glisser dans le trou, en essayant de le regarder en face, cette main d'un père se retrouvera pour nous soutenir dans le courant redouté et nous faire aborder sur la rive heureuse où il n'y aura plus ni larmes, ni mort.

Ah ! ce présent suprême, cet Etre qui ne peut se conjuguer ni au passé ni au futur, quel appui, quelle sécurité, quel fondement immuable ! Quand je pense que la lumière qui m'éclaire, que la règle qui me guide sortent de cette éternité incompréhensible, et que, dès le fond de cette éternité, si pa-

reille expression a un sens, il y avait une pensée d'amour pour moi, j'ai maintenant un point fixe pour parcourir la suite des siècles et des changements de la nature, et, comme celui qui souhaitait les ailes de la colombe, « je volerai et je trouverai mon repos. »

Rencontre plutôt rare : cet historien fut aussi un poète. Il avait une âme d'artiste, qui ne pouvait se résoudre à rester prisonnière des faits et des dates : aussi s'évadait-elle volontiers des contingences de la vie présente, pour s'abandonner aux inspirations transcendantes de sa foi. On a de Ph. Gonnard quelques très beaux vers, ceux-ci par exemple, écrits au cours de la guerre, dans les tranchées :

Analyse stérile où l'orgueil s'est logé,
Tu comptes peu devant le véritable Maître.
Crois-tu donc suffisant, mon cœur, de te connaître ?
Et ne faudrait-il pas aussi te corriger ?

Vas-y donc franchement sans rester à l'écorce ;
Est-ce devant le bien qu'il te faut avoir peur ?
L'intelligence est peu de chose, il faut la force ;
Et ce n'est pas en toi qu'est la force, mon cœur !

Donnez-la moi, Seigneur, vous dont la main conserve
Et retranche nos jours au gré de vos desseins ;
Si je dois revenir, faites que je vous serve ;
Si je ne reviens pas, ouvrez-moi votre sein.

Voici venir la nuit, pieuse conseillère ;
L'autre, la grande nuit, peut être près de toi ;
A genoux ! dilatez mon pauvre cœur étroit
Et vers le Vôtre, ô Dieu, dirigez ma prière !

Ou encore, dans une envolée prosodiquement plus parfaite :

Seigneur, ayez pitié des morts de cette guerre !
Car ils ont succombé près du foyer détruit,
En défendant le champ qu'ils cultivaient naguère.

Sans avoir provoqué, ni fraudé, ni séduit,
Pour défendre leur droit ils ont brandi l'épée,
Et leur geste a paru se perdre dans la nuit.

Mais vous, juge éternel des gloires usurpées,
Vous savez que nul d'eux n'a péri tout entier,
Que de la mort sur eux l'attente fut trompée.

Donnez-leur donc, Seigneur, place en votre amitié ;
Donnez-leur votre paix, bien unique et suprême ;
De ces morts généreux, Seigneur, prenez pitié !

Mais c'est assez parlé du chrétien et du poète ; il est temps de présenter l'historien, qui plus particulièrement nous intéresse, puisque aussi bien c'est là son principal titre, son titre officiel si l'on peut dire, à rester vivant dans le souvenir de la postérité. Pas plus en poésie qu'en apologétique Ph. Gonnard n'a laissé aucune de ces œuvres qui s'imposent à l'attention publique et suffisent à asseoir la réputation de leur auteur. Si nous avons fait une allusion préliminaire à la vigueur de sa foi et aux tendances artistiques de son esprit, c'est pour donner à entendre à l'avance l'inspiration franchement chrétienne et la hauteur de critique qu'il a apportées dans son enseignement, dans sa manière de comprendre la philosophie et aussi la théologie de l'histoire.

Poète, avons-nous dit, mais non pas rêveur de songes creux. L'histoire n'est pas un art, encore qu'il y ait une poésie de l'histoire. Nul n'a plus que Ph. Gonnard apporté à son étude et à son enseignement le sens aigu des réalités que réclame avant tout l'objectivité indispensable de la critique historique.

Quelques bons conseils d'abord pour savoir comment enseigner l'histoire.

« Evitez ces phrases : le gouvernement décida, la nation voulut, la papauté agit, tel parti fit telle chose, etc. Nommez les gouvernants, les chefs de parti, faites-les voir : César et sa calvitie, Thiers et ses lunettes ; n'effacez pas l'individu de l'histoire. Les théories déterministes poussent assez à croire que les événements vont tout seuls ; l'engouement démocratique persuade assez de gens que tout se fait par les masses. Soutenez les droits de l'individu libre. Et puis ce sont des scènes vivantes entre personnages vivants qui restent dans la mémoire des élèves, et c'est par leur intermédiaire qu'ils retiennent ce qu'il y a d'abstrait dans l'histoire. »

Il ne partage pas, certes, l'aberration de ceux qui se complaisent avec une préférence marquée, quasi exclusive, au relevé microscopique de toutes les menues malpropretés auxquelles ils donnent impitoyablement la chasse dans tous les coins et recoins de l'histoire. Mais il n'admet pas non plus qu'on dissimule les ombres qui gâtent certains tableaux, sous le prétexte fallacieux de leur mieux assurer ainsi l'admiration des hommes. En ce qui concerne en particulier l'histoire de l'Eglise, c'est là, pense-t-il, et avec raison, un jeu dangereux, pour ne pas dire une hypocrisie qui bien loin de la servir lui fait grand tort, au contraire, en ravalant le caractère de sa divinité, d'autant plus resplendissant qu'il contraste davantage avec les insuffisances de son humaine faiblesse. Il est des historiens ecclésiastiques qui pourraient tirer une profitable leçon de la page qu'on va lire :

« S'il s'agit d'histoire de l'Eglise, il est inutile de nier ou de pallier les abus, toujours à réformer, que les Bossuet ont dénoncés plus formellement que quiconque... Ne pas vouloir reconnaître dans certains faits ou dans certains hommes la part du mal, c'est d'abord offenser Dieu qui est Vérité ; c'est scandaliser les hésitants de bonne foi, dont la conscience proteste ; c'est aussi manquer d'humilité. C'est, en effet, refuser de reconnaître que partout où il y a des hommes la grâce ne peut empêcher toujours les égarements de l'orgueil, les erreurs de l'intelligence, les violences du caractère ; que Dieu a promis à l'Eglise enseignante l'infaillibilité dans la doctrine, non l'impeccabilité dans les actes ; qu'en promettant d'être toujours avec l'Eglise, il n'a pas promis que tous ses membres seraient parfaits, ni même que les pasteurs seraient plus parfaits que les fidèles. Ainsi des Ordres religieux ont pu se corrompre, des papes s'occuper de politique ou d'art plus que de leur lourde charge, des institutions répressives ont pu fonctionner durement pour imposer la foi que Dieu seul donne, sans que Dieu puisse être accusé d'avoir manqué à ses promesses. Il a donné la vérité et la grâce ; le mal est venu de l'imperfection humaine... Enfin refuser de voir ou d'avouer ces tristes vérités historiques, n'accuse pas moins le manque de confiance en Dieu et en l'Eglise que le manque d'humilité : c'est ne pas voir qu'à balancer dans l'histoire de l'Eglise les bienfaits d'origine divine, les maux d'origine humaine, les seconds ne comptent plus, et que l'Eglise a droit de dire que le bon arbre n'a jamais cessé de produire de bons fruits. Ce n'est pas par ces

timidités sans franchise qu'on sauvegardera la foi des enfants, qu'on leur évitera le scandale ; la haine saurait leur apprendre plus tard ce qu'on espérait leur cacher, et les trouverait d'autant plus disposés à l'écouter, qu'ils auraient l'impression d'avoir été trompés par leurs premiers maîtres. »

Rien de plus vrai. Nous rencontrons dans l'histoire de l'Eglise l'homme et ses passions ; il est toujours libre de mêler l'ivraie au bon grain. Dieu cependant conduit l'Eglise et multiplie ses bienfaits, dans la mesure où elle étend ses conquêtes.

A retenir encore quelques-unes des vues particulièrement suggestives de Ph. Gonnard, quand il s'agit du grave problème qui préoccupe aujourd'hui le Souverain Pontife : la conversion des infidèles. Le contact des races sur le plan matériel ne comble pas l'abîme qui sépare, par exemple, l'Européen et le Chinois ; « les haines fondamentales basées sur des idées subsistent. » Seule la conversion des infidèles est capable de rapprocher les âmes :

« Nous avons dans notre Indo-Chine française un million de catholiques, gagnés par combien de martyrs espagnols, français, annamites ! Quel levier d'influence pour transformer les autres et pour nous faire accepter d'eux ! Ne me faites pas dire qu'il faut convertir les infidèles par politique, désir de sécurité ou de domination paisible. Ce n'est pas pour cela qu'il faut le faire ; mais, en le faisant, on obtient, entre autres choses et secondairement, cela. »

On le voit, bien avant Pie XI, notre clairvoyant historien a pressenti le danger du missionnaire devenu agent de la politique de son pays. Le patriotisme lui-même doit se garder de je ne sais quelle exaltation qui glorifie en bloc, au nom de principes politiques, tous ceux qui ont travaillé à l'unité de la France :

« Il ne faut pas dissimuler les erreurs, les fautes, les taches de nos héros les plus sympathiques, de nos chefs d'Etat les plus utiles : Philippe-Auguste, Henri IV, Richelieu, Colbert. Il faut avoir la même sévérité pour les vices et les défaillances de nos classes sociales : égoïsme intermittent, indiscipline incurable de la noblesse, apathie vaniteuse, fonctionnarisme naïf de la bourgeoisie, despotisme absorbant de la royauté.

Il faut savoir comprendre et dire que la domination française au-delà des frontières eut ses duretés, et que sous Philippe le Bel, sous Louis XIV, sous Napoléon, la France fut lourde à l'Europe. On ne doit pas même tenter de disculper la nation, en rejetant toujours les fautes sur les gouvernements. La nation est souvent complice par son approbation formelle ; elle est toujours responsable du gouvernement qu'elle supporte. »

Notre historien use de la même méthode critique s'il s'agit de l'époque contemporaine et des événements dont nous sommes témoins. Il a voulu dresser « le bilan de son époque, sous le double aspect national et religieux. » Il juge (et nous croyons que plus d'un de nos lecteurs ne sera pas aussi optimiste) « que l'Eglise n'a pas trop à se plaindre. » Nous lui laissons la parole :

« Les temps troublés que nous traversons ! » quelle expression pleine de naïveté et de faiblesse ! L'Eglise a donc connu des temps qui n'étaient pas troublés ? Est-ce pendant les trois siècles de persécutions romaines ? Est-ce lors de l'irruption des Barbares païens ou Ariens au nord, des Musulmans au sud ? Est-ce lors de l'hérésie albigeoise ? Est-ce pendant les éternelles tentatives d'usurpation de la puissance laïque, qu'elle s'appelle Frédéric Barberousse, Philippe le Bel, Joseph II ou Napoléon ? Est-ce au XI[e] siècle, lors du schisme grec ? Au XVI[e] siècle, lors du schisme protestant ? Au XVIII[e], pendant la sournoise hérésie janséniste ? ou pendant la Révolution ? Du reste, sommes-nous au monde pour nous reposer ? »

Comme on le voit, toute une philosophie se dégage des idées familières à Ph. Gonnard.

A relever aussi sa manière d'entendre la « modération. » Il y a, dit-il, deux sortes de modération, d'essences contraires : « Il existe une modération systématique, fondée sur un égal respect ou un mépris égal de toute pensée humaine. » On ne dira jamais trop de mal de ce libéralisme dissolvant, à la manière de Renan et d'Anatole France. Ph. Gonnard montre comment cette largeur d'esprit prétendue mène droit à l'anarchie.

Par contre, le catholique, surtout s'il est quelque peu familier avec l'histoire, sait que l'Eglise, déjouant « les pronostics des habiles, se plie à toutes les vicissitudes. De là résulte une grande indulgence pour les hommes, et l'idée « qu'aucun régime politique n'est essentiel à la vie de l'Eglise et à ses immortelles destinées. »

Pour terminer, signalons encore quelques conseils pédagogiques qui nous paraissent précieux, et dont ceux qui enseignent peuvent tirer profit même au catéchisme.

Et d'abord l'enseignement est souverainement digne de nous passionner, parce que nous mesurons ainsi le retentissement de notre parole sur des êtres vivants. Toutefois, évitons la routine et l'écueil du rabâchage. Rappelons-nous qu'on n'est jamais assez simple, et que, « presque tout le progrès qu'on réalise dans ses cours, en avançant en expérience, consiste à supprimer les inutilités qui encombrent et à souligner l'important. »

Plus que la méthode et la clarté, Ph. Gonnard veut aussi chez le professeur la sympathie et l'amour. La dernière phrase que nous allons citer résume bien l'esprit général de l'œuvre que la *Nouvelle Revue des Jeunes* a eu raison d'estimer digne d'échapper à l'oubli des contemporains :

« Contre un certain esprit chagrin qui entretient le regret perpétuel du passé, le dégoût du présent, la crainte de l'avenir, il faudrait réagir, même si en soi-même on n'avait pas d'espérance, parce que le pédagogue doit préparer les jeunes générations à l'action, et qu'il n'en tirera rien s'il en fait une génération de découragés. »

VII

Nos lecteurs n'apprendront pas sans intérêt à la suite de quelles circonstances les Sulpiciens se sont établis aux Etats-Unis ; cette histoire leur rappellera une fois de plus que les insuccès, même s'ils persistent de longues années, ne doivent diminuer ni le courage, ni la confiance. M. A. Lugan (*Correspondant* du 25 janvier) donne sur l'établissement des Sulpiciens aux Etats-Unis une étude minutieuse où, semble-t il, rien n'est oublié ; nous ne dirons ici que l'essentiel.

Le 15 août 1790, un ancien jésuite, John Carroll, était consacré premier évêque de Baltimore et des Etats Unis naissants. Sa juridiction s'étendait sur 25 prêtres et 40 000 fidèles disséminés çà et là. Il désirait fonder un collège : il ouvrit celui de Georgetown. Il recherchait aussi quelques directeurs en vue d'édifier un Grand Séminaire. Or, M. Emery, Supérieur de St-Sulpice, se préoccupait alors de sauver sa Compagnie, en la mettant à l'abri de la tempête révolutionnaire. Le Nonce du Pape, à Paris, auquel il s'ouvrit de son projet, l'engagea à se mettre en rapport avec le

nouvel évêque de Baltimore. C'est ainsi que 4 Sulpiciens et 5 séminaristes s'embarquèrent à St-Malo le 8 avril 1791, sur le même bateau qui menait Chateaubriand en Amérique.

Les débuts du Grand Séminaire furent très difficiles. Pendant les quatre premières années, il reçut en tout trois élèves nouveaux. Les deux années qui suivirent furent stériles. Les Sulpiciens se tournèrent alors vers les Missions. Plusieurs devinrent évêques.

M. Emery voyant, après 1802, l'Eglise de France pacifiée, désirait vivement rapatrier les douze Sulpiciens qu'à diverses reprises il avait dirigés vers l'Amérique. Toutefois il consulta Pie VII venu à Paris, pour assister au couronnement de Napoléon, et il lui exposa les besoins urgents de l'Eglise de France : « Mon fils, lui dit le vénérable Pontife, laissez les choses en leur état, laissez le Séminaire de Baltimore subsister. Un jour viendra où il portera des fruits. » Pie VII fut bon prophète. Comme il n'y avait pas d'autre moyen de recruter des sujets pour le Grand Séminaire, on ouvrit un collège, où l'on pourrait discerner et cultiver les vocations naissantes. Ce nouvel établissement n'agréait pas à l'évêque, qui, ayant fondé l'école secondaire de Georgetown, redoutait une concurrence possible. Cependant les Sulpiciens reçurent l'autorisation épiscopale et organisèrent le collège Sainte-Marie. En 1806, il comptait 106 élèves, et 200 en 1812. Le système disciplinaire était fondé « sur l'appel au respect de soi-même et sur le caractère, non sur l'espionnage et le terrorisme. » Il compta un grand nombre d'élèves illustres.

D'eux-mêmes, les Sulpiciens, renonçant aux plus belles promesses d'avenir, décidèrent en 1850 la fermeture de Sainte-Marie. Ils obéissaient ainsi à l'esprit de la Compagnie, créée pour les Grands Séminaires et non pour les collèges. Ils ne refusèrent pas, toutefois, de s'occuper de Petits Séminaires destinés exclusivement à l'éducation des futurs prêtres, à Pigeon Hill, à Saint-Charles, à Catonsville.

Cependant le Grand Séminaire de Baltimore n'était guère florissant. De 1806 à 1810, il donna trois prêtres seulement ; à partir de 1820, il fournit environ cinq prêtres chaque année, parmi lesquels beaucoup furent promus à l'épiscopat.

C'est seulement vers 1858, après cinquante ans d'enseignement secondaire dans les collèges, que le Grand Séminaire profita d'un ample recrutement régulier, bien établi. En 1857, après avoir passé deux ans à « Saint Charles Collège, » un jeune séminariste de vingt-trois ans entrait à Baltimore. Il portait un nom qui devait devenir célèbre. Il s'appelait James Gibbons. Il fut prêtre en 1861. On sait que c'est en 1861 qu'éclata la guerre civile ; mais « la Compagnie de Saint-Sulpice s'était, dès le début, distinguée par son sincère loyalisme envers la République. Comme l'Eglise catholique aux Etats-Unis, jamais elle ne se solidarisa avec les tendances séparatistes ou partisanes. » Vers 1878 le Grand Séminaire comptait environ cent élèves.

C'est en 1869 qu'arriva aux Etats-Unis M. Magnien, qui doit être considéré comme le second fondateur, après M. Emery, du Séminaire de Baltimore. Originaire du diocèse d'Orléans, il avait subi l'influence du « grand évêque Dupanloup. » Devenu Américain, autant qu'il est possible à un Français, « plein de sympathie pour les idéals de sa patrie d'adoption, il accorda plus de liberté à ses élèves et supprima tout ce qui dans son pays d'origine aurait pu sembler exigé par la tradition et la dignité. » Il s'entoura de professeurs de choix. C'est à Baltimore que professait M. Tanquerey quand il publia sa théologie dogmatique universellement connue et estimée.

Séduits et attirés par leurs maîtres, les Américains commencèrent à entrer dans la Compagnie de St-Sulpice, et le nombre des élèves, dès 1883 (90 ans environ après la fondation, si longtemps précaire), atteignait 220. M. Magnien se vit dans l'heureuse nécessité de doubler les bâtiments du Séminaire. En 1884, il recevait dans sa maison les Pères du IIIe Concile de Baltimore. Il s'imposait à tous par sa science théologique et par le charme de ses relations. Grâce à son énergie, l'Université de Washington fut fondée et les Sulpiciens reçurent la direction du Séminaire de l'Université.

M. Magnien réussit dans ces tâches diverses et délicates, parce que tous connaissaient son intimité avec le cardinal Gibbons. Ces deux grands esprits se ressemblaient et s'entendaient en tout, et quand le Supérieur, épuisé, mourut le 21 décembre 1902, le Cardinal pouvait dire : « J'ai perdu ma droite. J'avais une confiance absolue en son jugement, en son habileté et en sa loyauté. »

M. Dyer, qui succéda à M. Magnien, était à la fois Sulpicien et Américain d'origine. Un enfant de Chicago, M. Fenlon, fut en même temps premier Provincial des Sulpiciens aux Etats-Unis et Supérieur du Séminaire entièrement reconstruit, en pleine campagne, près d'un grand parc. L'établissement a coûté 77 millions de francs ; il compte 400 chambres à l'usage des séminaristes. En octobre 1929, 235 cellules étaient occupées.

C'est ainsi qu'une poignée de prêtres français, jetés en Amérique par la Révolution française, ont été les premiers maîtres du clergé des Etats-Unis.

En terminant, M. A. Lugan caractérise en quelques mots très sobres les méthodes sulpiciennes. Ces Messieurs, dit-il, évitent tous les extrêmes ; ils travaillent avec une sage et prudente audace, soucieux toujours des résultats pratiques et de la modération. Et comment ne pas remarquer que le Souverain Pontife a montré à l'Eglise universelle quelle estime il professait pour cette célèbre Compagnie en appelant le Supérieur général des Sulpiciens, le cardinal Verdier, à l'honneur d'occuper le siège archiépiscopal de Paris ?

VIII

Est-ce affaire de doctrine ? Nous préférons croire que c'est plutôt affaire de mode. Toujours est-il que, depuis la guerre, Diderot jouit, dans le monde des lettrés, d'une vogue qu'il n'avait jamais connue. Depuis quinze années, on retrouve son nom pour ainsi dire dans tous les catalogues de livres nouveaux [1].

Il n'est pas surprenant, certes, qu'il se fasse une telle publicité autour de l'Encyclopédiste. Les talents dont le ciel l'avait doué et que personne ne songe à contester l'expliquent largement. D'une curiosité universelle, — ce qui est vraiment le signe de l'intelligence, — si, comme on l'a dit, « il n'a pas fait un livre, » il a écrit de belles pages.

[1] On a réédité plusieurs de ses romans (naturellement, pas des meilleurs, à supposer qu'il en existe de bons !) et cela en édition de grand luxe : *La Religieuse*, notamment en 1916, avec illustrations de Martin Van Maele, 200 fr. ; — *Jacques le fataliste et son maître*, d'abord en 1923, avec illustrations de Ed. Kaiser, 350 fr. ; puis en 1928, avec illustrations de Lelong et Serres, 750 f ; — Le *Neveu de Rameau*, en 1928, avec illustrations de Bernard Naudin, 1850 francs.

On a en outre republié ses *Contes*, (André Billy, en 1926) ; on a tiré de ses œuvres des *Historiettes*, (Mlle Suzy Lepare, 1923) ; on a multiplié les études sur ses œuvres (Tribouillat, *Diderot et la médecine*, 1921 ; Hermand. *Les idées morales de Diderot*, 1923 ; Busnelli, *Diderot et l'Italie*, 1925 ; Victor Johanson, *Etudes sur Denis Diderot*, 1928 ; Joseph Le Gras, *Diderot et l'Encyclopédie*, 1928) ; on a essayé d'éclaicir sa biographie où, comme l'on sait, il y a tant de points noirs (Meyer, *Diderot*, 1924 ; Michel Corday, *La vie amoureuse de Diderot*, 1928 ; *Diderot et Sophie Volland*, 1925).

C'est, comme on voit, toute une bibliothèque qu'on nous a donnée sur Diderot. Et cette bibliothèque doit encore prochainement s'accroître. Plusieurs ouvrages sur le « philosophe », à notre connaissance, sont encore sur le chantier : une vie scientifique, une vie romancée (c'était inévitable), une étude sur Diderot et l'esthétique, une autre sur Diderot et la technique des métiers... Nous en passons sans doute et peut-être des plus importants.

Encore une fois, la chose n'est pas niable et personne ne la nie.

Mais tout de même il ne faudrait pas que les heureux dons que le « philosophe » avait reçus fassent perdre de vue le malheureux, le très malheureux usage qu'il en a fait; il ne faudrait pas qu'on oublie qu'il ne s'est servi de sa plume que pour répandre les pires erreurs ; il ne faudrait pas qu'on amnistie la perversité de ses doctrines, ni par ailleurs l'immoralité de son existence ; il ne faut pas, en d'autres termes, qu'on lui donne un diplôme de grand homme. Or c'est là l'opinion que se font de lui beaucoup de ses admirateurs.

Cela tient, évidemment, à ce qu'il n'est pas connu, ou plutôt à ce qu'il est mal connu. Et il est mal connu parce qu'il est connu par un ouvrage qui se présenta sous un nom qui, très évidemment, n'est pas le nom de son auteur ; par un ouvrage qui est rempli d'erreurs de toute nature et qui, cela est manifeste quasi à chaque ligne, a été composé avec l'intention d'auréoler de parti pris son personnage. Nous voulons parler des *Mémoires de Madame de Vandeul*. Le Diderot dont ce livre a la prétention de nous raconter l'histoire n'est pas le vrai Diderot. C'est un Diderot de convention. Systématiquement on y prétérite ses fautes et l'on y surfait ses mérites. Et ces réticences et ces affirmations sont, depuis près d'un siècle et demi, acceptées par tout le monde comme parole d'Evangile.

Il est temps que tous ces mensonges intéressés soient enfin percés à jour et que le « philosophe » apparaisse tel qu'il a été.

« Pour venger l'Eglise, a-t-on dit, des attaques dont elle a été l'objet, il n'est pas toujours nécessaire de se livrer à de longs raisonnements ni à de longs exercices d'exégèse, il suffit souvent de montrer ce qu'a été la vie des hommes qui se sont dressés contre elle et contre ses enseignements. » C'est là, de l'avis universel, de l'excellente apologétique que tous comprennent et que tous apprécient.

C'est un travail de ce genre qu'a entrepris, à propos de Diderot, M. le chanoine Marcel, Président de la Société historique et archéologique de Langres, dans un article intitulé : *La Jeunesse de Diderot. 1732-1743*, paru dans le *Mercure de France* du 15 novembre 1929.

Se plaçant, ainsi qu'il convient, à un point de vue purement objectif et non-confessionnel, l'érudit chanoine, à la lumière de documents, la plupart nouveaux et impartialement interprétés, s'est efforcé depuis plusieurs années de démonétiser, si l'on peut parler ainsi, les dires intéressés des *Mémoires de Madame de Vandeul*. De cette pensée sont nées diverses brochures auxquelles généralement les spécialistes ont fait bon accueil, moins encore peut-être à cause de la nouveauté des documents inédits qu'elles produisaient qu'à cause de l'entière probité qui présidait à l'interprétation de ces derniers.

La première de ces brochures : *La mort de Diderot* est bien connue de nos lecteurs ; l'*Ami* en a rendu compte au lendemain même de sa publication (1925, p. 795).

D'autres ont suivi qui s'inspirent du même esprit et tendent au même but : *Diderot écolier : La légende et l'histoire, — Le mariage de Diderot. Etude critique, — La détention de Diderot à Vincennes.*

L'article du *Mercure de France* a pour objet, comme on l'a vu, *La jeunesse de Diderot*. L'auteur y relève, une à une, toutes les inexactitudes matérielles, toutes les imprécisions et les prétéritions tendancieuses, toutes les affirmations mensongères qui se trouvent dans le récit que les *Mémoires* nous font de la vie de Diderot depuis le jour où il fut reçu maître ès arts (2 septembre 1732) jusqu'à son mariage (6 novembre 1743).

Il range sous trois chefs les rectifications qu'il y a lieu de faire à la narration dite de Vandeul.

D'abord les OCCUPATIONS de Diderot. Il montre comment les *Mémoires* se trompent ou trompent sur le nom et sur la qualité du notaire dont il fut clerc en quittant le Collège de Clermont ; il fait voir les erreurs qui se trouvent dans le tableau qu'ils nous font de sa vie de répétiteur ; il prouve que Diderot n'a pas pu, comme ils le disent, être compositeur de sermons ; il met dans tout leur jour, enfin, les imprécisions, involontaires ou calculées, dans lesquelles ils se tiennent lorsqu'ils racontent son passage de trois mois comme précepteur chez le « financier Randon. » De tout cela, il résulte que sur les occupations de Diderot de 1732 à 1743, les *Mémoires* sont mal renseignés et nous renseignent mal.

Sont-ils plus exacts sur la question de ses MOYENS D'EXISTENCE ? C'est ce que M. le chanoine Marcel examine dans la seconde partie de son travail, et c'est là surtout que les erreurs ou les mensonges abondent dans les *Mémoires*. Pour rendre leur héros plus intéressant, ils nous le présentent comme laissé sans ressources par sa famille et comme obligé, pour vivre, d'avoir recours à des expédients de fortune, quelquefois même à des moyens à la Panurge que réprouve la morale. Pures légendes que tout cela ! Diderot n'a pas eu autant à souffrir qu'on le prétend de ce que les anciens appelaient la *res angusta domi*. Son père, pour le punir de ce qu'il ne voulait « prendre aucun état, » avait, il est vrai, juré qu'il ne pourvoirait plus à ses besoins. Mais c'était là un serment de... père ; il ne fut pas tenu. Lorsqu'il fit son testament, le 21 juin 1750, Didier Diderot déclarait, en faisant appel aux souvenirs du « philosophe » lui-même, qu'il lui avait envoyé plus de dix mille livres, depuis vingt ans qu'il était à Paris. Dix mille livres, à cette époque, c'était une somme. Et ce n'est pas le seul argent que Diderot ait reçu de la place Chambeau : sa mère lui en a envoyé à deux ou trois reprises (par la fameuse servante Hélène Brulé) ; sa sœur Denise également. Quand les amis de son père venaient à Paris, il avait soin de leur faire payer ses dettes, et le brave homme de coutelier les remboursait à leur retour.

Mais ce ne sont point là les seules ressources dont disposait le futur Encyclopédiste. Il faisait quelques rédactions de lettres ou d'actes qui, nécessairement, étaient rémunérées. Et puis, comme c'était la coutume à cette époque, il mettait largement en pratique les préceptes de l'*Art de dîner en ville :* sans être précisément un parasite, il s'asseyait souvent à la table de ses amis. Et enfin il se procurait, parfois, des fonds par des moyens que la morale réprouve. A preuve, par exemple, l'histoire souvent citée du Frère Ange, sur laquelle jusqu'ici nous manquons de renseignements précis.

Au total, Diderot dans sa jeunesse est loin d'avoir mené une existence aussi besogneuse que le prétendent les *Mémoires ;* Madame de Vandeul, ou plutôt l'inconnu qui tient la plume à sa place, lui a fait une légende : non pas une « *légende dorée,* » mais plutôt, comme on l'a dit, une « légende dédorée, » dédorée même à l'excès.

Reste un troisième problème sur lequel l'auteur insiste moins que sur les deux précédents parce qu'il s'en est expliqué ailleurs ; c'est celui de LA VIE MORALE ET DE LA VIE RELIGIEUSE qu'a menée Diderot pendant ces onze ans qui ont précédé son mariage. Les *Mémoires* n'en disent presque rien et pour cause. C'était le cas de mettre en pratique le fameux : « Glissez, mortels, n'appuyez pas, » de Voltaire. Et ils n'y ont pas manqué. Sans insister beaucoup plus qu'eux, d'abord parce que le sujet lui répugnait, et ensuite parce qu'il était retenu par une sorte de charité posthume qui le

porte à ne pas accabler Diderot, le chanoine Marcel montre que, dès le début de son séjour à Paris, le « philosophe » a mené une vie de libertinage et de débauche. Le cœur, naturellement, selon la formule bien connue, « lui fit mal à la tête, » et ayant perdu les mœurs, il ne tarda pas à perdre aussi la foi, et l'on devine le reste. Pratiquement, cependant, l'impiété de Diderot n'eut jamais rien de violent. Elle s'accommodait volontiers aux convenances sociales et jamais, il faut le reconnaître, elle ne versa dans les abominables et sacrilèges hypocrisies qui déshonorent Voltaire...

Tel est le résumé, quoique très imparfait, de la nouvelle étude du chanoine Marcel sur les *Mémoires de Madame de Vandeul.* Elle ne roule, répétons-le, que sur une portion de la vie de Diderot : sa jeunesse parisienne. L'examen critique de l'ouvrage serait à continuer. Il ne s'agit là que d'un épisode. Ce sont toutes les périodes de l'existence de Diderot, telles qu'elles sont racontées par les *Mémoires*, que, dans l'intérêt de la religion et même simplement de la vérité historique, il faudrait ainsi passer au crible.

Et tel est, justement, le vœu par lequel termine l'auteur [1].

M. Doumic disait, il n'y a pas bien longtemps [2], que la vie de Diderot était une « énigme. » Cette énigme, ce sont principalement les *Mémoires* qui, dans un but intéressé, ont contribué à la former. Avant d'écrire la vie scientifique de Diderot que tout le monde réclame, la première opération à faire est de démolir sa vie romancée. Quelqu'un voudra-t-il bientôt se livrer à ce travail ?

IX

Paulo majora canamus... Nous trouvons dans le n° de mars du *Messager du Cœur de Jésus* un article du P. Lorson, S. J., sur les « Saints Patrons pour ouvriers » que nous avons plaisir à citer ici ; nos lecteurs en tireront bon profit.

L'une des plus belles et des plus graves espérances de l'Eglise d'aujourd'hui est le renouveau religieux qui point dans la jeunesse ouvrière ; ce qu'on n'a pas craint d'appeler — tant cette cause paraissait désespérée — le « miracle jociste ».

Pour aviver sans cesse cette flamme, il faut des idées, sans doute, une doctrine, mais aussi des modèles. Le Christ-Ouvrier, dont on cherche à promouvoir la fête, sera toujours le « patron » de choix. Il faudrait une cour pour ce Roi, des saints ouvriers, des saints « jocistes ». Il y en a, enfouis dans les gros volumes des *Acta Sanctorum.* Un docte professeur de Leipzig vient de les en faire sortir et de les grouper dans une savante et copieuse monographie. Nous croyons rendre service en présentant les *résultats* de cet ouvrage [3].

L'auteur fait sortir de l'obscurité 350 saints ouvriers. Nous ne pouvons songer à les passer en revue par ordre chronologique, comme fait M. Neubner. Groupons-les plutôt par métiers.

A côté de *S. Isidore,* les AGRICULTEURS feront bien d'invoquer *S. Hilaire* [mort vers 450, 5, v] [4], évêque d'Arles, qui, pour mieux pouvoir faire la charité, cultiva la terre. Si grande était son ingéniosité, qu'il réussit à construire, à lui seul, des machines automobiles destinées à extraire l'eau des salines. Autre agriculteur : *S. Marius d'Aventicum* († vers 594, 31, XII).

Un évêque encore pour les BOULANGERS. C'est *Paul,* devenu plus tard évêque de Verdun († vers 649, 8, II). A son sujet se forma une légende, reprise plus tard pour d'autres saints boulangers. Un jour, pressé, le saint serait entré tout vivant dans son four chauffé à blanc et l'aurait nettoyé de son capuchon.

Le BERGER *Marc* († vers 300, 28, IX) fut mis à mort pour sa foi à Claudiopolis, en Bithynie, mais non sans avoir converti les trois forgerons chargés de l'enchaîner.

Les CORDONNIERS seront fiers. Ils n'ont pas moins de cinq patrons à cette première époque : *S. Aniane* († vers 85, 25, IV) consacré évêque d'Antioche par S. Marc lui-même ; les illustres *Crépin* et *Crépinien* († vers 287, 25, X), tous deux de la noblesse romaine, qui se réfugièrent à Soissons au début de la persécution de Dioclétien. Ils voulurent, comme S. Paul, gagner leur pain et se firent vite remarquer par leur valeur professionnelle, qui leur procura une très belle clientèle, dont beaucoup de païens. Nos saints cordonniers charmèrent d'abord ces derniers par leur douceur et leur serviabilité, puis les convertirent en pleine persécution. *De leur atelier ils avaient fait une école missionnaire.* Autres saints cordonniers : *Porphyre de Gaza* († vers 421, 26, II) qui raccommodait des sandales à Jérusalem et *Dieudonné* († vers 650, 10, VIII) qui en faisait de neuves à Rome.

Les annales chrétiennes ne connaissent qu'un saint CHARBONNIER, *Alexandre de Comane,* dans le Pont († vers 250, 11, VIII) ; c'était un jeune homme très beau de figure, qui choisit ce métier pour cacher ses traits ; il ne réussit pas à cacher sa vertu. On le fit évêque et il mourut martyr.

Les deux grands CHARPENTIERS de Nazareth, *Joseph* et son successeur à l'atelier, *Jésus,* fils de Marie et fils de Dieu, n'eurent qu'un émule connu en sainteté : *Jean de Lycopolis* († vers 394, 27, III) ; il se fit moine à 25 ans et le resta 48 ans.

Les CONTREMAÎTRES ou même les INGÉNIEURS ont, dans le Persan *Pulai* ou *Pusicius* († vers 340, 21, IV), un patron qui, dans un âge avancé, sut mourir pour sa religion.

Un CUISINIER au milieu de ses marmites peut-il devenir un saint ? Le moine maître-queux *Euphrosynos* († vers 950, 11, IX) a prouvé que c'est possible.

Les trois FORGERONS *Alexandre, Alphée* et *Zosime* († vers 300, 28, IX) qui furent chargés d'enchaîner le berger Marc, dont nous avons parlé, et miraculeusement empêchés de le faire, se convertirent à sa foi et moururent après lui. Ils sont saints tous les trois.

Il y a deux saints FOULONS : *Ménigne* († vers 250, 15, III), martyrisé à Pariar dans l'Hellespont, et *Anastase* († vers 304, 7, IX), dont l'hagiographe écrit : « Sa boutique fut transformée en église ; à l'endroit où alors étaient lavées les souillures des vêtements, sont lavées maintenant, grâce à la prière, les taches des âmes. »

Personne ne s'étonnera qu'il y ait beaucoup de saints JARDINIERS. Ils cultivent tout naturellement les vertus comme les légumes et les fleurs. Il y a *Phokas de Sinope* († vers 300, 22, IX), *Conon de Mandona* en Pamphylie et *Serenus* († vers 307, 23, II) ; tous trois sont martyrs. Une tradition qu'on n'a pas vérifiée voudrait qu'un Père de l'Eglise, *S. Paulin,* évêque de Nole, se soit fait jardinier dans l'Afrique du Nord pour délivrer le fils d'une veuve de son diocèse.

Les MEUNIERS, dont le travail est plus facile aujourd'hui, invoqueront les moines occidentaux des v^e et vi^e siècles, dont le travail principal consistait à tourner un moulin à bras. A Berry, en Aquitaine, *S. Ours* et ses moines se sanctifièrent ainsi († vers

[1] Malheureusement M. le chanoine Marcel est mort le 29 décembre dernier.

[2] *Revue des Deux Mondes,* 15 oct. 1920, p. 935.

[3] Dr Joseph NEUBNER : *Die Heiligen Handwerker in der Darstellung der Acta Sanctorum,* Munster, Aschendorff, 1929. Prix : 12 m. 60. L'ouvrage est de première main ; résultat de seize années de travail. Bibliographie et chapitres critiques témoignent d'une méthode scientifique devant inspirer pleine confiance. Les *Bollandistes* et particulièrement le P. Delehaye sont constamment cités et utilisés. C'est une garantie sérieuse qui doit, *ici,* nous suffire.

[4] Ces chiffres indiquent l'année de la mort, jour et mois de leur fête. Cette dernière indication permettra de trouver dans la collection des *Acta Sanctorum* de plus amples détails.